

*La randonnée de 94,5 km décrite ici emprunte des tronçons de plusieurs sentiers de GR dans l'ordre suivant : GR 577, GR 14, GR 15, GR 57. Quelques parties de l'itinéraire sont hors GR et non balisées. Il est donc préférable de télécharger le fichier gpx de ce parcours en scannant le code QR ci-dessous. Cette randonnée peut être parcourue en 4 ou 5 jours. Elle passe par 5 hébergements du réseau de Giwal (site <https://giwal.org/>). Elle peut être modulée en étapes plus ou moins longues en fonction de votre forme physique ou du temps dont vous disposez pour la faire. Au lieu de partir de Marche-en-Famenne, vous pouvez par exemple démarrer votre randonnée à Hotton (gare SNCB de Melreux à 2km). Vous pouvez vous arrêter à Manhay (arrêt de bus TEC), à Houffalize (situé non loin de l'itinéraire décrit ici, où se trouve une gare de bus TEC) ou bien décider d'aller jusqu'à La Roche-en-Ardenne, terme de cette randonnée (arrêt de bus TEC).*

*Au niveau de la difficulté de ce parcours, la première partie jusqu'à Mont peut être qualifiée de facile à moyenne, la deuxième partie, surtout à l'approche du barrage de Nisramont jusqu'au Cheslé, est non seulement beaucoup plus « physique » mais aussi requiert plus de prudence sur certains tronçons pouvant être glissants en cas de pluie ou de neige. Dès lors Il est recommandé de se munir de bâtons de randonnée.*

## **Description du parcours**

**Marche-en-Famenne (Km 0) :** depuis la gare SNCB de Marche-en-Famenne prenez la rue du Luxembourg. Tournez à droite dans la rue Nérette et sortez de la ville. Passez sous le tunnel de la ligne de chemin de fer et suivez le chemin large empierré le long des prés humides dans le Fond des Vaulx. Après une petite montée, le GR 577 passe près du gouffre du Trotti aux Fosses. Prenez à droite sur le plateau. Après une descente, laissez le local du «Spéléolux» à gauche et un peu plus loin tournez à gauche sur un large chemin puis un peu plus loin encore à gauche. Prenez rapidement à droite jusqu'à un croisement avec une route. Après avoir traversé celle-ci prenez un chemin campagnard à flanc de colline en direction de Verdenne.

Une fois arrivé à Verdenne l'itinéraire suit la longue rue de Noël 1944 et un peu avant d'atteindre l'église bifurque à droite.

Suivez la route jusqu'à l'église de Marenne, prenez la rue du Centre, puis prenez un petit chemin à gauche. Traversez des prairies et petits bois en ligne droite jusqu'à rejoindre Menil-Favay.

Par un chemin de terre l'itinéraire arrive à Menil-Favay, passe près d'une table de pique-nique puis arrive à une route. Montez vers le monument à la Résistance d'où l'on jouit d'une belle vue sur la Famenne, puis descendez vers une petite croix de pierre. Traversez un bois. Le long d'un ruisseau suivez un sentier herbeux qui devient une piste bétonnée et atteignez la route N86 qui entre à Hotton.

**Hotton (Km 12) :** à Hotton, traversez le pont sur l'Ourthe et suivez la rue Simon à droite. Passez devant le moulin Faber et suivez la rivière jusqu'aux rochers de Renissart. Montez vers la crête, puis redescendez avant de remonter à nouveau et de longer toujours l'Ourthe principalement sur les hauteurs. À un moment donné le GR 577 bifurque fortement à gauche et remonte une route asphaltée le long de champs. Un peu plus haut la route devient un chemin avec à droite des prés et à gauche des bois. Le GR atteint la route Werpín-Mélines et tourne à gauche pour atteindre rapidement Mélines.

Le GR 577 traverse le camping, franchit le ruisseau La Lisbelle et tourne à gauche puis monte fortement dans la forêt pour rejoindre Soy.

**Soy (Km 19) :** à l'approche du village de Soy le GR bifurque à droite, l'itinéraire prend un sentier avec à droite la forêt et à gauche des prés permettant une vue sur la localité de Soy. Un peu plus haut il bifurque à gauche dans une allée de grands arbres et atteint la chapelle Saint-Roch.

N.B. : pour se rendre au B&B « Au bord de la Source » (**hébergement du réseau de Giwal**), descendre à gauche la rue Saint-Roch pour rejoindre la grande route N807 puis tourner à droite en direction de la sortie du village de Soy.

Après être passé devant la chapelle Saint-Roch le GR 577 tourne à droite dans la rue Saint-Roch puis bifurque à gauche sur le chemin herbeux. Traversez une route et continuez à suivre le sentier entre bois et prés. Monter vers la crête et poursuivre en direction de Fisenne.

Au-dessus de Fisenne, l'itinéraire débouche sur la rue de la Chapelle et prend vers la droite, passe devant la chapelle Notre-Dame de Lourdes et immédiatement après tourne à gauche dans un bois. Plus bas, après être passé devant un monument de la Résistance, il aboutit sur le Ravel Erezée Hotton. L'itinéraire quitte assez rapidement celui-ci, traverse une route, oblique fortement à droite et franchit plus bas la route N876 puis la rivière l'Aisne, passe près d'une propriété luxueuse située à droite puis contourne celle-ci en s'engageant sur un chemin à droite dans la forêt.

**Érezée (Km 25)** : Arriver à Érezée en suivant le chemin de terre qui traverse le bois et débouche sur la route N807 à l'entrée de cette localité. Remonter en direction de l'église et atteindre le centre du village.

Après être passé devant la maison communale située côté gauche et un peu plus loin devant une pizzeria située côté droit, obliquer vers la droite à hauteur d'une petite chapelle et s'engager dans la rue Léopold Crépin qui se termine en cul-de-sac. Au fond de cette rue prendre le sentier qui descend fortement sur la droite et aboutit à la rue de l'Estinale. Traverser celle-ci et obliquer à gauche pour ensuite immédiatement à droite suivre la petite route des Soupirs. Continuer sur celle-ci toujours tout droit pendant environ 700 mètres (laisser la route qui monte à droite) pour arriver, après avoir franchi un pont au-dessus d'un ruisseau, à un bâtiment agricole. Après être passé devant celui-ci, la petite route se transforme en chemin agricole qui monte progressivement entre des prés et des bois pour arriver au hameau de Clerheid.

Traverser ce hameau tout droit en négligeant les routes et chemins qui s'en vont à droite et à gauche. Suivre la rue des Clairetchamps jusqu'à une table de pique-nique et peu après descendre un chemin à droite qui s'en va dans les bois pour aboutir sur la route N807 entre Erezée et Manhay.

Traverser celle-ci avec prudence et prendre le sentier en face qui descend en oblique vers un ruisseau. Traverser celui-ci puis prendre pendant environ 500 mètres la direction de l'est puis de plus en plus la direction du sud-est pour enfin reprendre une orientation vers l'est et aboutir au « Chemin du Chalet » non loin de Grandménil. Celui-ci débouche rapidement sur la route dénommée « Grand' Rue ».

**Grandménil (Km 33,7)** : suivre la « Grand' Rue » en obliquant à gauche, traverser la route d'Erezée et poursuivre jusqu'à l'église Saint-Maurice au centre de Grandménil tout en passant devant le relais « Le repos du nomade » (**hébergement du réseau de Giwal**).

N.B. : pour ne pas se tromper entre Clerheid et Grandménil il est fortement conseillé de suivre l'itinéraire enregistré en GPS sur Outdooractive (scanner le code QR).

Passer à gauche de l'ancien cimetière de Grandménil, arriver à la route de Bomal, la traverser, continuer tout droit, 100 mètres plus loin traverser le ruisseau « L'Amante » et continuer sur le Ravel n°21 en négligeant la petite route balisée avec un signe des GR qui monte à gauche. L'itinéraire parvient à la grande route à l'entrée de Manhay, en face se trouve une scierie et juste à droite une station-service. Prendre à droite la grande route vers le centre de Manhay en allant toujours tout droit. À environ 400 mètres après avoir franchi le carrefour principal du centre de Manhay obliquer dans la deuxième rue à gauche appelée « rue des Écorces ».

Une fois arrivé à une petite route, tourner à gauche et 10 mètres après, prendre à droite le « chemin du Speleu » et suivre le balisage VTC bleu.

Continuer sur ce chemin en suivant la balise rectangle vert ; 1,5 km plus loin dans la forêt, négliger le chemin balisé avec le rectangle vert qui s'en va à gauche et poursuivre tout droit en suivant le

balisage VTC bleu. 400 mètres plus loin à un autre carrefour, prendre le chemin avec le balisage VTC bleu qui monte à droite. Ce chemin se dirige ensuite vers le sud et finit par aboutir à une route à l'entrée de la localité de Malempré.

**Malempré (Km 40) :** prendre à gauche en direction du centre de ce village, passer devant le gîte d'étape « La Ferme Saint-Martin » (**hébergement du réseau de Giwal**).

À hauteur de l'église de Malempré prendre à droite le chemin « Bi del Chuma » et rejoindre l'itinéraire du GR 14. Quitter la localité par la « rue des Spinettes » à gauche et environ 900 mètres plus loin monter à gauche et en haut de la petite côte tourner à droite avec le chemin.

L'itinéraire se poursuit jusqu'à la route N30 (Liège – Bastogne).

Arrivé à la route prendre à gauche pendant environ 250 mètres puis traverser pour suivre l'itinéraire balisé qui part à droite. Le GR 14 emprunte ensuite à gauche la route d'Odeigne. Lorsque celle-ci tourne brusquement à droite, il la délaisse pour remonter un ruisseau. Après 500 mètres l'itinéraire vire à droite sur un chemin-ruisselet, traverse le ruisseau sur une dalle d'ardoise et poursuit sur une large allée empierrée pour arriver sur une route à l'entrée du village d'Odeigne.

**Odeigne (Km 45) :** une fois dans le village, à un croisement de rues, le GR 14 rejoint le GR 15.

Délaisser les balises du GR 14 et suivre désormais celles du GR 15 en direction de Houffalize.

L'itinéraire se dirige vers la sortie du village par le sud. Dans un tournant après avoir franchi un ruisseau il oblique en montant à gauche, un peu plus loin il traverse la route Odeigne – Les Tailles.

Le terrain devient fangeux. Le GR 15 emprunte des caillebotis. Et après avoir rejoint un sol plus dur, il atteint la route située entre Samrée et la Baraque Fraiture.

L'itinéraire fait un gauche-droite, franchit cette grande route qui part en direction de Chabrehez et après moins de 500 mètres tourne à gauche en suivant un chemin avec à gauche la forêt et à droite des prés. Après 1500 mètres il bifurque plein sud en direction du village de Chabrehez. Au lieu de se diriger vers le centre de ce village l'itinéraire tourne à gauche puis à droite et traverse d'abord le hameau des Censes puis après un virage à gauche passe ensuite entre des maisons du hameau Colas. À la sortie de ce hameau il bifurque à droite au milieu des prés, passe à droite d'une table de pique-nique et entre dans les bois. Il franchit un premier ruisseau puis un second.

Le GR 15 remonte en face jusqu'au point culminant de la croix « Até Fré djâkes ».

En gardant l'orientation sud-est puis presque sud, l'itinéraire continue dans la forêt, en négligeant tous les chemins croisés. À la fin de la descente vers le vallon de la Planchette, il s'encaisse et traverse le ruisseau sur une passerelle.

Dans la même orientation sud-est le tracé balisé monte en face, par un chemin-ruisseau au début, empierré et asphalté par la suite.

Il atteint le village de Dinez puis tourne à droite et se dirige toujours tout droit pendant 600 mètres en passant devant l'église Saint-Urbain, puis au lieu de continuer vers le village de Wilogne, juste après un cimetière, il bifurque à gauche et après 300 mètres rejoint un chemin asphalté puis empierré qui descend fortement vers le ruisseau du Pont du Mont, franchi à gué. Après une courbe à droite, le GR remonte dans le bois et, revenu dans la campagne, il reçoit un chemin de droite puis un deuxième après le sommet.

À proximité du village de Mont l'itinéraire quitte provisoirement le GR 15.

**Mont (Km 62) :** l'itinéraire entre dans le village, tourne à droite, passe devant l'église Saint-Pierre puis au carrefour en forme d'Y, prend à gauche pour arriver après 160 mètres à l'hébergement « De Patuljak » (**hébergement du réseau de Giwal**) situé au début d'une route qui part vers la droite.

Poursuivre sur cette route et au moment où celle-ci amorce une forte courbe qui remonte vers la droite, descendre à gauche un chemin asphalté en lacets pendant environ 400 mètres.

À la sortie d'un espace boisé l'itinéraire retombe sur les balises du GR 15 venant de droite.

L'itinéraire devient chemin entre les prés et rejoint une petite route en gardant la même orientation sud-ouest. Le chemin devient sentier lorsque la descente s'accroît. Il finit par déboucher sur la route à l'entrée du village d'Achouffe.

L'itinéraire bifurque aussitôt à gauche et après environ 30 mètres quitte à nouveau le GR 15 pour descendre sur un sentier à droite juste à côté d'un étang.

Le sentier continue à descendre côté gauche à proximité du ruisseau du Martin Moulin. Suivre la balise de promenade avec un rectangle rouge vertical. Après 3 kilomètres il arrive à la grande route N 860 située entre Houffalize et Mormont. Sur la route tourner à droite en longeant l'Ourthe et après 500 mètres traverser le pont sur l'Ourthe en tournant à gauche et aussitôt après avoir franchi celui-ci, bifurquer à droite dans le camping de Rensiwez. Passer devant la réception du camping et suivre les balises de trail rouge et noir en montant sur un chemin en lacet jusqu'à rejoindre les balises avec une onde blanche sur fond bleu de l'itinéraire de Escapardennes. Suivre celles-ci toujours en montant et arriver sur un plateau bordé de champs au lieu-dit « Creû de Bolome » puis 100 mètres plus loin au lieu-dit « Devant Lister » à 415 mètres d'altitude. Tourner à droite en suivant toujours les balises avec une onde blanche sur fond bleu.

Bientôt, à un carrefour, on tombe sur les balises du GR 57 en provenance du village d'Engreux et on descend dans la forêt pendant un kilomètre jusqu'à rejoindre l'Ourthe orientale puis on traverse une passerelle sur un barrage et on bifurque à gauche sur un chemin en suivant toujours les balises blanche et rouge.

Après avoir longé l'Ourthe et après l'avoir quitté en montant un sentier on arrive au lieu-dit « Laitière » à 330 mètres d'altitude qui se trouve à 25 minutes à pied du barrage de Nisramont. Une fois parvenu au barrage de Nisramont passer devant des bâtiments de la SDWE et après être passé devant des tables de pique-nique et avant le parking obliquer à gauche, longer l'Ourthe pour arriver à une route près d'un pont. Traverser cette route, les balises du GR 57 s'en vont le long d'un sentier au-dessus de l'Ourthe. Marcher sur ce sentier prudemment, surtout par temps de pluie ou de neige, car il est glissant. Il est recommandé d'utiliser ses bâtons de randonnée à certains endroits. Après environ 800 mètres, l'itinéraire bifurque à droite en montant d'abord dans des bois pour arriver ensuite sur un plateau bordé de prés. Peu après être passé à droite d'une grande propriété avec un château et à proximité du hameau d'Ollomont, le GR 57 descend à gauche en direction de l'Ourthe.

**Hérou (Km 80,5)** : après avoir parcouru 2,5 km depuis le hameau d'Ollomont arriver au Hérou. À cet endroit une plaque avec « Le Cheslé » 5 km est affichée sur un arbre. Elle indique qu'il faut descendre à gauche en direction de l'Ourthe.

N.B. : du Hérou il est possible d'accéder à l'hébergement « Hytte – Relais randonneur » à Nadrin (**hébergement du réseau de Giwal**) en montant à droite : pour ce faire, passer devant le belvédère du Hérou (bâtiment abandonné avec une tour) puis dans un parking, suivre la route qui monte, le gîte se trouve un peu plus haut sur la gauche.

Après avoir longé pendant environ 3,5 km l'Ourthe sur un chemin avec des tronçons parfois difficiles, monter un sentier abrupt qui accède à l'ancienne forteresse celtique du Cheslé.

Une fois arrivé au-dessus, suivre le sentier de GR qui part à droite, traverse le site du Cheslé puis en sort par un chemin commençant à descendre.

À un moment donné le chemin aboutit à un ruisseau, franchit celui-ci. Juste après, tourner à gauche et longer ce ruisseau en descendant jusqu'à l'Ourthe.

Une fois en bas prendre le large chemin qui part à droite au-dessus de l'Ourthe.

Après 1,8 km l'itinéraire rejoint la route entre Maboge et Nadrin. Après avoir traversé celle-ci prendre un sentier qui monte sur une colline jusqu'au panorama de Chession à 340 mètres d'altitude. En descendant de la colline le sentier rejoint peu après un large chemin qu'il faut suivre à gauche en descendant jusqu'à la route passant à Maboge.

Traverser cette route et presque en face descendre un petit escalier. En bas de l'escalier tourner à droite et passer devant l'église de Maboge. Se diriger vers le pont qui passe au-dessus de l'Ourthe et juste après avoir traversé celui-ci prendre à droite un sentier qui monte assez fort. Une fois arrivé en haut l'itinéraire poursuit dans la forêt jusqu'à un croisement de chemins où apparaissent devant des

prés. Il tourne à droite en direction du nord-ouest et s'en va tout droit pendant environ 2,5 km jusqu'à rejoindre un château d'eau et bifurquer à droite.

**La Roche-en-Ardenne (Km 94,5)** : environ 500 mètres après, juste après une petite descente en lacets, le GR 57 aboutit aux premières maisons sur les hauteurs de La Roche-en-Ardenne. Une route goudronnée descend vers le centre de la ville. Franchir enfin le pont sur l'Ourthe puis tourner à gauche sur le quai de l'Ourthe où se trouve un arrêt des bus TEC (multiples destinations).

En bref

- Distance de presque 95 km
- Dénivelé positif 2111 m
- Dénivelé négatif 2130 m
- Point le plus élevé 643 m
- Point le plus bas 177 m

Code QR du fichier gpx sur Outdooractive



Randonnée Giwal – Marche-en-Famenne -Hotton – Soy – Grandmenil – Malempré – Mont – Nadrin – La Roche-en-Ardenne

